

SESSAD FRAINEAU : 5, avenue Claude Boucher 16100 CHÂTEAUBERNARD

Tel : 05.45.83.06.05 **Mail : secretariat@sessadfraineau.fr**





LIVRET D'ACCUEIL



L'ASSOCIATION FRAINEAU

Le SESSAD est géré par l'association *Centre Psycho-Médical Fondation Fraineau*, fondée en 1949, qui regroupe deux établissements : un Institut Médico-Educatif avec internat (IME) et le SESSAD.

DES VALEURS, UNE ÉTHIQUE

Le travail de l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD Fraineau s'appuie sur certaines valeurs fondamentales.

- La primauté de la personne et son bien-être sont au centre du dispositif d'accompagnement en lien étroit avec l'environnement familial et social
- La reconnaissance de la personne en situation de handicap, en tant que sujet de droit avec des potentialités
- Le respect de l'enfant et de l'adolescent dans son unicité et sa singularité avec, pour corollaire le respect de sa famille dans ses droits et ses particularités.

Les actions engagées visent à valoriser les potentialités de chaque personne, à favoriser son autonomie et tendre à ce qu'elle puisse devenir actrice de son propre développement.

LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

- Le **décret n°89-798 du 27 octobre 1989** (annexes XXIV) affirme la priorité donnée au maintien de l'enfant et de l'adolescent en milieu ordinaire et à l'intégration

scolaire, avec l'aide de **services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)**.

- La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale introduit un changement de logique en posant le principe de la primauté du projet de l'utilisateur sur celui de la structure.
- La **Loi 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforce le principe de la scolarisation et de la participation citoyenne des personnes handicapées dans un milieu de vie ordinaire.
- L'équipe du SESSAD se réfère au guide de « **Recommandation de Bonnes pratiques Professionnelles** » publiées par l'ANESM¹.

Les textes de lois peuvent être consultés au service.



¹ Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux



QU'EST-CE QUE LE SESSAD ?

Le S.E.S.S.A.D est un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile.

Sa mission est de soutenir l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie des enfants et adolescents afin de permettre une inscription durable dans les lieux de socialisation ordinaire. Il offre des prestations compensatoires adaptées à leurs besoins qui se déclinent à partir d'un projet personnalisé, élaboré en concertation avec l'enfant ou l'adolescent, ses parents ou représentants légaux.

Lorsque cela est nécessaire, il accompagne également les familles dans la préparation d'une orientation plus appropriée.

L'équipe pluridisciplinaire du SESSAD propose un accompagnement pédagogique, éducatif, thérapeutique.

A QUI S'ADRESSE LE SESSAD ?

A des enfants et adolescents, scolarisés en milieu ordinaire, en situation de handicap intellectuel et adressés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (la MDPH), après évaluation de leurs besoins par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (la CDAPH).

Le SESSAD Fraineau de Cognac accueille 25 enfants ou adolescents âgés de 3 à 20 ans, scolarisés ou domiciliés dans l'Ouest Charente.

OÙ SE DÉROULENT LES INTERVENTIONS ?

Les professionnels se déplacent vers les différents lieux de vie de l'enfant ou l'adolescent. Certaines séances peuvent se dérouler dans les locaux du SESSAD ou à leur domicile.

QUI FINANCE ?

Le SESSAD est financé à 100% par les Caisses d'Assurance Maladie.

LE SESSAD PROPOSE :

- Un dispositif souple, un lieu d'accueil, d'information et un accompagnement social dans l'accès aux droits.
- Des rencontres régulières entre les familles et les professionnels référents de l'enfant ou l'adolescent.
- La mise en place d'un projet personnalisé d'accompagnement, évolutif et adapté aux besoins de chaque jeune, en concertation avec sa famille et les professionnels partenaires.

Cet accompagnement personnalisé comporte 3 axes : **Educatif**, **Pédagogique** et **Thérapeutique**.

EDUCATIF	
•	Des accompagnements éducatifs individuels ou en petit groupe, à l'école ou au SESSAD : activités manuelles, jeux éducatifs, jeux à règles...
•	Des ateliers en petits groupes au SESSAD ou à l'extérieur : Arts Plastiques, Bricolage, Cuisine



PEDAGOGIQUE

- Des accompagnements pédagogiques individuels ou en petit groupe, à l'école ou au SESSAD : reprise et reformulation de notions abordées en classe...
- Des échanges avec les enseignants concernant les adaptations pédagogiques

THERAPEUTIQUE

- Des ateliers thérapeutiques en petit groupe au SESSAD : atelier Conte, atelier de soutien au développement psychoaffectif...
- Des entretiens psychologiques individuels
- Des séances de psychomotricité en individuel ou en petit groupe, à l'école, au SESSAD ou dans d'autres lieux
- Des séances d'orthophonie à l'école, au SESSAD ou au cabinet de l'orthophoniste
- Des ateliers langage et communication

Le médecin psychiatre du SESSAD fait le lien avec les services de soins

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE L'USAGER ET DES FAMILLES

L'équipe du SESSAD est une équipe pluriprofessionnelle composée de 5,11 ETP.
La gestion des ressources humaines est assurée par une personne en situation de handicap.

Educateurs :
Pascal DALGER
Véronique GERON
Angélique GUFFE

Orthophonistes :
Valérie BEAUTE
Alice
Melanie

Psychomotricienne :
Christine LAMY



Enseignante :

Florence
DUSIC

Directeur : M. BASSO Directrice adjointe : Mme LUCAS
Secrétaire : Mme JOLLY

LA PROCEDURE D'ACCUEIL

Notification CDAPH



1^{er} rendez-vous au SESSAD

*Présentation du service et informations
sur les délais d'attente*



Visite préalable à l'admission

Remise du livret d'accueil

*Organisation de la période de bilans en accord avec
les familles*



Réalisation des différents bilans



Réunion d'admission avec l'utilisateur
et sa famille

*Remise du Document Individuel de Prise
en charge*